



Regards croisés sur les écoles à domicile et les enfants aux besoins spécifiques.

Une dynamique en mutation, entre choix, nécessité et adaptation.

Farah RAIS et Ouiam MESSAOUDI

Analyse Esenca 2025



Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287
0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Introduction

Ces dernières années, l'enseignement en dehors du cadre scolaire traditionnel connaît une visibilité croissante, en Belgique comme ailleurs. Instruction En Famille (IEF), collectifs parentaux, microécoles autogérées ou encore accompagnements individualisés en ASBL : les parcours éducatifs se diversifient, portés tantôt par des convictions pédagogiques, tantôt par un besoin urgent d'adaptation face à un système qui ne parvient pas à répondre aux besoins de tous les enfants.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, on constate une hausse régulière du nombre d'enfants déclarés en IEF, avec environ 3 000 enfants concernés en 2023, contre moins de 1 000 il y a dix ans (FWB, chiffres de l'enseignement¹). Ce phénomène touche de plus en plus de familles d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques ou présentant des troubles d'apprentissage, qui se heurtent à un cadre scolaire parfois rigide, peu inclusif ou encore mal outillé pour assurer notamment des aménagements raisonnables au quotidien.

Du côté international, L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) souligne depuis plusieurs années déjà l'importance d'une "éducation inclusive, flexible et centrée sur les besoins de l'enfant" (OCDE, *Education at a Glance*, 2022), dans un contexte où la norme éducative unique est de plus en plus remise en question, notamment au regard du Pacte d'excellence et des récentes évolutions autour de l'enseignement par les politiques en place.

Des associations comme École en Chemin, Éduquer Ensemble, ou encore UNIA (Centre interfédéral pour l'égalité des chances) alertent régulièrement sur le fait que les familles qui se tournent vers ces alternatives éducatives ne le font pas toujours par choix, mais parfois par épuisement, ou faute de solution adaptée dans l'enseignement traditionnel.

C'est dans ce contexte que nous avons notamment souhaité donner la parole à une éducatrice spécialisée ayant mené un travail de recherche sur l'école à domicile. Son regard professionnel, ancré dans une volonté d'accompagnement, permet d'éclairer les réalités, les forces et les fragilités de ces trajectoires éducatives "hors normes".

Mise en contexte : Le phénomène des « écoles à domicile »

Ces dernières années, on assiste à une diversification croissante des formes de scolarisation, avec une montée visible du phénomène que l'on nomme globalement "écoles à domicile" – un terme qui regroupe en réalité plusieurs réalités :

- L'école à la maison (Instruction en Famille - IEF) : L'enfant est instruit par ses parents ou des intervenants extérieurs, en dehors de toute structure scolaire formelle.

¹ Pour consulter ces chiffres : <https://www.enseignement.be/>

- Les microstructures ou mini-écoles associatives (ASBL, collectifs de parents) : petits groupes d'enfants encadrés dans un cadre semi-scolaire, souvent en dehors de l'enseignement reconnu/subventionné.
- Les structures hybrides : allers-retours entre école classique et instruction à domicile.

Quand l'école à domicile rencontre le handicap : entre opportunités et défis

Pour une association comme la nôtre, l'école à domicile représente à la fois des opportunités et des défis.

Du côté des forces, elle peut offrir une adaptation plus fine du rythme, des contenus et de l'environnement d'apprentissage. Elle permet également de réduire certaines sources de stress liées à la scolarité traditionnelle, comme le bruit, le harcèlement ou la pression sociale. L'enseignement à domicile rend aussi possible une individualisation plus poussée du parcours de l'enfant.

Cependant, plusieurs limites ou points d'attention apparaissent. L'un des principaux risques est l'isolement social et scolaire. Les familles peuvent aussi rencontrer des difficultés d'accès aux aménagements raisonnables qui sont garantis à l'école, mais plus difficiles à mettre en œuvre à domicile. De plus, certaines formes d'enseignement à domicile font l'objet de peu de contrôle ou d'accompagnement de la part des autorités, ce qui fragilise le suivi pédagogique. La charge qui pèse sur les familles — qu'elle soit logistique, financière ou émotionnelle — est également importante.

Enfin, il convient de se demander dans quelle mesure ce choix est réellement libre : souvent, il découle d'un système scolaire insuffisamment adapté. Cela interroge aussi l'accessibilité de l'école à domicile à tous les profils de familles, et pas uniquement à celles disposant des ressources nécessaires pour l'assumer.

Entretien autour de l'instruction en famille

Nous avons interviewé Farah RAIS qui, de par son travail de recherche, dispose d'une expertise qui nous permet de comprendre plus finement la situation actuelle et ses enjeux.

1. Définitions et motivations

- Avez-vous rencontré ou accompagné des familles concernées dans votre pratique ou au fil de votre recherche ?

Dans le cadre de ma recherche pour mon mémoire en science de l'éducation, j'ai eu la chance d'interviewer treize familles qui ont fait le choix de l'instruction en famille. Elles habitaient aussi bien en région Bruxelles-Capitale, qu'en Flandre et en Wallonie. Les familles étaient plutôt diverses à différents niveaux. Certains pratiquaient l'instruction en famille depuis plus de cinq ans, d'autres étaient débutants. Il y avait des familles avec des enfants de 10 à 17 ans. Chaque famille présentait plusieurs motifs, mais toutes avaient un point en commun : l'intention d'améliorer la qualité de vie de leurs enfants.

- Qu'est-ce qui amène aujourd'hui certaines familles à choisir l'école à domicile ou des formes alternatives à la scolarité classique ?

En voulant voir les raisons et arguments des parents de plus près, j'ai pu identifier cinq grands points qui ont fait que finalement, le choix de l'instruction en famille leur convenait mieux. Il y a tout d'abord la notion de stress. Je me souviens que des parents m'expliquaient que la plupart des gens se retrouvent le matin à devoir se préparer et préparer leurs enfants à toute vitesse pour ne pas arriver en retard à l'école et puis au travail. C'est un mode de vie qui ne leur correspondait pas et qui n'était pas en accord avec le rythme de l'enfant pour pouvoir réellement s'épanouir. Le deuxième point qui avait été cité est que l'instruction en famille leur permettait de mieux répondre aux besoins de leurs enfants. La plupart des parents interviewés avaient des enfants avec un trouble de développement, une maladie ou encore un haut potentiel intellectuel. Le contexte scolaire n'était pas en accord avec la nécessité de répondre à leurs besoins et finalement, il fallait prendre une décision, car les parents remarquaient que leurs situations avaient une mauvaise influence sur le développement socioémotionnel de leurs enfants, ce qui avait des répercussions sur le processus d'apprentissage. Les parents voulaient également avoir une plus grande attention pour les intérêts et talents de leurs enfants. Ce troisième motif était un point qui était souvent mis en avant, car les parents estimaient que le fait de découvrir les qualités de l'enfant de plusieurs et différentes manières permettait de développer leurs talents d'une façon plus libre. Cette liberté concerne d'ailleurs aussi la matière à étudier. Il y a moins de pression quant au moment auquel une leçon ou thématique doit être abordée. La liberté de choisir est donc un quatrième argument dont on m'avait fait part. Le dernier point concernait les valeurs éducatives que les parents voulaient partager avec leurs enfants. Ceci était mis en lien avec la qualité de vie qu'ils souhaitaient optimiser en faisant ce choix-là.

- Quand on parle d'« école à domicile », à quoi fait-on vraiment référence ? Quelles formes cela peut-il prendre concrètement ?

Lors de mes entretiens avec les parents, différents termes étaient utilisés. Il y avait l'instruction en famille, l'école à la maison, l'enseignement à domicile ... Le mot employé dépendait vraiment de la vision des parents et leurs enfants par rapport au mode organisationnel qu'ils avaient choisis. Il y a le terme « enseignement à domicile » utilisé par certains et reconnu par le grand public et pour d'autres, l'instruction en famille (IEF) correspondait mieux à leur choix, car cela regroupait les valeurs qu'ils souhaitent partager. Ils liaient surtout les termes d'apprentissage autonome, l'enseignement sur mesure et le développement de ce qui intéresse réellement l'enfant à ce type d'enseignement.

- Quelles différences percevez-vous entre l'instruction en famille "classique" et les petites structures alternatives créées par des collectifs ou des ASBL ?

Selon moi, les collectifs et ASBL sont surtout là pour soutenir les familles ayant fait le choix de l'instruction en famille. Ce sont aussi des lieux de rencontre, étant donné que pour certains, le fait de savoir que d'autres personnes ont fait le même choix peut être rassurant et cela les aidait à avoir une vue plus claire par rapport à l'accompagnement qu'ils pouvaient apporter à

leurs enfants. Certains organisaient aussi des sorties éducatives. Dans les deux cas, les familles accordaient de l'importance à la sociabilisation des enfants.

2. Profils et motivations des familles

- Est-ce qu'il y a un profil type de familles qui font ce choix ? Voit-on une surreprésentation d'enfants avec des besoins spécifiques ?

Sur les treize familles que j'avais interviewées, quatre avaient des enfants avec un haut potentiel intellectuel et trois avaient un enfant avec un trouble du spectre autistique. Il y avait une famille où l'enfant était malade et dont le choix de l'instruction en famille était pour une durée déterminée. Les autres familles avaient fait ce choix surtout pour avoir un rythme et mode de vie différent qu'auparavant et pour des questions de qualité de vie.

- Quels sont les profils des familles qui se tournent vers ces formes d'enseignement ?

Les profils que j'ai rencontrés sont très variés en termes de philosophie de vie, de culture et de méthode de travail, mais ce qui est certain, c'est que chaque parent souhaitait améliorer la qualité de vie de ses enfants et offrir un enseignement mieux en accord avec ses besoins. Il y avait des familles avec un enfant unique et d'autres avaient jusqu'à cinq enfants.

- Y a-t-il des motivations récurrentes ?

C'est surtout la qualité de vie et le bien-être des enfants qui revenait le plus souvent comme argument pour un tel choix. Dans certains cas, les parents ont fait le choix avec leurs enfants, tout en se disant que ce type d'enseignement sera pour une durée déterminée, par exemple une année. Il y avait en parallèle l'insatisfaction envers le système éducatif actuel ou encore la motivation d'apporter un cadre mieux en accord avec les spécificités de l'enfant.

- Avez-vous observé une surreprésentation d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques, ou présentant des troubles d'apprentissage ?

Dans un cas sur trois, les familles interviewées ont déclaré que leurs enfants avaient un trouble de développement ou une maladie. Le trouble le plus cité était le spectre autistique, avec ou sans déficience intellectuelle. Plusieurs familles avaient aussi des enfants à haut potentiel intellectuel ou présentant une hypersensibilité.

Chez Esenca, en tant qu'association, nous constatons également cette tendance : l'instruction en famille attire particulièrement des parents confrontés aux limites du système scolaire face à la diversité des besoins. Cela renforce la question des inégalités d'accès à des solutions adaptées.

3. Organisation quotidienne et adaptations

- Quels sont les impacts concrets sur la vie quotidienne des familles ?

Tout dépend de l'âge de l'enfant, du nombre d'enfants dans la famille et des raisons pour lesquelles le choix de l'enseignement à domicile a été fait. En fonction de ces trois paramètres, les familles organisent leur planning de la semaine. Parfois, cela pouvait être fait de jour en jour, d'après les opportunités du moment. Pour cela, une préparation est nécessaire et les parents vont faire les recherches à leur niveau. C'est surtout le cas pour les

enfants de moins de douze ans, car après cet âge-là, une certaine autonomie s'installe. Lorsqu'ils sont plus jeunes, les enfants sollicitent beaucoup plus leurs parents. Et quand ils sont plus âgés, surtout en période d'examens, un accompagnement plus poussé est nécessaire.

- **Quelles adaptations doivent-elles mettre en place ?**

Le facteur financier peut avoir une influence sur la vie de famille puisqu'en fonction du type de pédagogie que les parents voudront adopter, les frais peuvent rapidement augmenter. Ce sont des investissements dans des livres, des méthodes, du matériel ludique ... qui peuvent limiter le budget dans d'autres domaines familiaux. Au niveau organisationnel, les familles vont s'adapter d'après les besoins identifiés ainsi que la vision de l'enseignement à domicile qu'elles choisissent, pour planifier leurs vacances, leurs horaires de travail et d'autres décisions. Dans certains cas, certains parents m'ont confié que l'école où leur enfant était inscrit n'avait pas les outils et connaissances nécessaires pour répondre à leurs besoins spécifiques. Après avoir fait le choix de l'enseignement à domicile, ils ont finalement dû quitter leur travail pour s'occuper eux-mêmes de l'enseignement de leurs enfants et trouver des moyens pour leur apporter un environnement d'apprentissage plus riche.

Comme association, Esenca souligne l'importance d'un accompagnement pour mieux soutenir ces familles. Qu'il soit financier (subsides, chèques-éducation, accès facilité au matériel pédagogique), mais aussi administratif (clarification des procédures, allégement des contrôles). Le soutien associatif devrait également viser à briser l'isolement en multipliant les réseaux, les espaces de formation et de partage de pratiques.

Par ailleurs, nous pouvons nous poser la question suivante : à quel point le rôle des parents devient-il éducatif, voire professionnel ? Est-ce tenable sur la durée et si oui à quel prix ?

Notre lecture est que la frontière entre rôle parental et rôle éducatif se brouille fortement, ce qui peut générer une pression importante, notamment chez les mères. La question de la soutenabilité (épuisement, charge mentale, précarité) reste centrale et qui plus est quand le jeune a des frères ou sœurs.

4. Limites et inégalités

En tant qu'association, nous observons de réelles inégalités sociales : les familles disposant de réseaux solides, d'un capital culturel élevé ou de moyens financiers peuvent beaucoup plus facilement recourir à l'instruction en famille que les familles précarisées. Ce choix est donc socialement différencié et/ou assuré de manière nettement différente selon les ressources existantes.

- **Quels sont, selon vous, les principaux bénéfices de l'école à domicile pour les enfants à besoins spécifiques ?**

Il y a à mon avis surtout le fait que l'enfant se retrouve dans un groupe plus restreint ou le fait que dans beaucoup de cas, c'est un parcours individuel. Cela permet à l'instructeur, que ce soit un parent ou un enseignant privé, de se focaliser sur les besoins des enfants de manière plus rapide, spontanée et ciblée, tandis que dans les classes, le nombre d'élèves est

plutôt élevé. En général, ce n'est pas évident pour un enseignant de donner l'attention à une vingtaine d'élèves et dans le cas où un accompagnement plus grand est nécessaire, cela peut devenir assez prenant si l'enseignant n'est pas assisté. Le fait d'avoir plus de flexibilité dans son horaire peut aussi diminuer le niveau de stress de l'enfant. Cette flexibilité peut également se traduire dans le fait que l'enfant a sa propre structure de la journée avec un cadre bien précis et qui lui conviendrait mieux que ce qui pourrait être apporté dans un cadre scolaire. Ceci est aussi valable pour les enfants qui ont une certaine maladie et qui souhaiteraient prendre un peu de recul par rapport au système scolaire.

- **À l'inverse, quels risques ou limites identifiez-vous dans ces parcours éducatifs ?**

Dans tous les cas, une telle décision n'est pas à prendre à la légère et il est important de tenir compte de divers facteurs. Le but n'est pas de garder un enfant tous les jours à la maison. Il est nécessaire d'optimiser les expériences pour favoriser leur développement. Le fait de s'isoler ou de ne pas apporter assez d'attention au bien-être socioémotionnel peut apporter de plus grandes difficultés. Je pense aussi à l'apprentissage de la lecture.

C'est un processus qui se fait par étape et cela nécessite de bons outils, les connaissances correctes et une démarche efficace pour faire en sorte que la compétence de la lecture soit acquise. Il est aussi indispensable de donner la chance à l'enfant de faire de nouvelles rencontres et de passer des moments avec d'autres enfants. Ceci se fait généralement en contexte, mais il y a également énormément d'activités parascolaires. Il existe à côté de cela des associations qui organisent des sorties pour faciliter les rencontres avec d'autres familles. Enseigner n'est pas non plus un métier qui s'improvise. Il faut s'informer auprès des bonnes personnes et acquérir des connaissances et compétences pédagogiques et didactiques. Heureusement, il existe de nos jours plusieurs façons de se former.

Comme association, nous notons que l'isolement social est un risque récurrent, en particulier pour les enfants uniques ou les familles sans réseau. Administrativement, le rapport aux inspections peut être source d'angoisse. Les associations jouent un rôle crucial pour pallier ce manque de lien et offrir des espaces d'échanges et de soutien.

5. Rôle des acteurs extérieurs

- **Quelle place pour les éducateurs spécialisés dans ces dispositifs hors cadre scolaire ?**

Selon moi, ce sont surtout les parents qui font ce choix qui pourraient répondre le mieux à ces questions. Le rôle des éducateurs spécialisés se trouve généralement dans le fait d'apporter des outils divers pour faciliter l'apprentissage.

Quand je dis apprentissage, je pense à tous types d'expériences et connaissances qu'une personne peut acquérir dans sa vie et ce n'est donc pas seulement lié à l'enseignement en soi. Tout dépend de l'objectif qu'une personne peut et veut se fixer. Le rôle de l'éducateur peut aussi consister à former un pont avec les différentes organisations dans le secteur social et éducatif pour trouver des activités auxquelles les enfants peuvent participer et ainsi élargir leur réseau et multiplier les expériences.

6. Conclusion

- Qu'est-ce que cette recherche et cette immersion dans l'école à domicile ont changé dans votre regard professionnel ?

À travers cette recherche, je me suis rendu compte qu'il n'existe pas une façon type d'éduquer ou d'enseigner. Chaque personne évolue d'une manière différente et, avec une démarche sincère et une recherche active de pistes qui peuvent apporter une réponse aux besoins d'apprentissage d'un enfant, on peut arriver à développer ses capacités multiples. J'ai également appris que l'accompagnement des enfants est différent selon le stade de vie où ils se trouvent. Je pense ici surtout au niveau de l'indépendance des enfants et de la recherche de l'autonomie grandissant au fil des années.

- Quels messages aimeriez-vous faire passer aux acteurs éducatifs ou aux décideurs sur cette réalité encore peu connue ?

Grâce à cette étude, j'ai réalisé qu'il y avait énormément de défis dans le système éducatif. Il y a beaucoup de belles choses et je suis persuadée que la plupart des enseignants font de leur mieux pour aider leurs élèves. Ce qu'il manque, c'est surtout l'aide nécessaire pour accompagner les élèves avec des besoins spécifiques. Souvent, ils ont besoin d'une simple présence pour être encouragés ou se sentir en sécurité, par de simples mots ou des petits outils qui les aident à surmonter de grands obstacles. Cela demande une certaine patience et des moyens pour agir de la meilleure des manières. La bienveillance envers les enfants reste le moteur clé, peu importe le contexte dans lequel ils recevraient un enseignement. Il est donc important de s'entourer de personnes qui stimulent positivement l'enfant à évoluer dans divers domaines et de trouver le bon équilibre quant à l'approche qu'une famille voudrait prendre.

Conclusion

Nous l'avons vu, l'instruction en famille peut offrir une grande flexibilité et permet d'adapter l'apprentissage aux besoins spécifiques des enfants, mais elle présente aussi des limites importantes.

L'isolement social, la charge organisationnelle et le besoin de compétences pédagogiques sont des défis constants pour les familles, et certains aspects de l'enseignement peuvent être difficiles à couvrir sans accompagnement extérieur.

Les aides institutionnelles et spécialisées restent souvent difficiles d'accès hors du cadre scolaire, ce qui crée des inégalités entre les familles selon leurs ressources, leur réseau et leur capital culturel. Les associations et collectifs jouent donc un rôle crucial pour soutenir les familles, favoriser les rencontres, partager des outils pédagogiques et accompagner l'enfant dans son développement socioémotionnel et scolaire.

En tant qu'association, nous ne pouvons que souligner que l'essor des dispositifs alternatifs comme l'instruction en famille reflète, à tout le moins en grosse partie, **un mal-être réel dans le système scolaire actuel.**

L'augmentation de ces choix alternatifs est loin d'être un « caprice » parental, elle met en lumière les limites de notre système scolaire et l'importance de réfléchir à des réponses éducatives plus adaptées aux besoins de tous les enfants.

Pour citer cette production

Farah RAIS et Ouiam MESSAOUDI. 2025. « Regards croisés sur les écoles à domicile et les enfants aux besoins spécifiques ». Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : www.Esenca.be

Esenca

Esenca défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handyalogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handyalogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers**. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptions le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne**. Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE